

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 15 septembre 2020 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : M. ROUVIER - MC. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - D. VIALAS - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

Absents représentés : S. BASSI-ALLEMAND par A. KELLY - A. CHOUKROUN par M. ROUVIER - C. PINO par J. GROSSO - G. GUIRAUD par C. BASTIDE

Absents : JF. MARY - W. BIGNON

6. Rapport d'activités 2019 du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) du canton d'Agde (Annexe 4)

Le SIVOM du canton d'Agde nous a communiqué son rapport d'activités pour l'année 2019.

Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil municipal.

Il appartient au Conseil municipal :

De prendre acte du rapport d'activités du SIVOM du canton d'Agde pour l'année 2019.

Il convient d'en prendre acte.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

PREND ACTE

Prend acte du rapport d'activités du SIVOM du canton d'Agde pour l'année 2019.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire

Yves MICHEL

